

RÉUNION D'ÉCHANGES ET D'INFORMATION

BIENVENUE À TOUS

◆ PROGRAMME

Statistiques démultiplication



Evolution des dispositifs



Contrôles



Forprev 2



Animation réseau



AVANT DE COMMENCER, TESTEZ VOS CONNAISSANCES



◆ À VOUS DE JOUER



- Cliquez sur « Ouvrir le navigateur »
- Saisissez un pseudonyme
- Commencez le quizz

<https://app.klaxoon.com/join/HFUNUHY>

STATISTIQUES DÉMULTIPLICATION

◆ QUELQUES CHIFFRES

(Situation au 4^{ème} semestre,
chiffres cumulés du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021)

Chiffres clés	Fin 2019	Fin 2020	Fin du 4 ^{ème} trimestre 2021
Habilitations actives	8 477	8327	8599
Nombre habilitations OF	4450	4896	5221
Nombre habilitations entreprises	4050	3431	3378
Sessions déclarées	165 489	118 494	182 559
Stagiaires inscrits	1 258 484	805 808	1 208 325

QUELQUES CHIFFRES

Formateurs avec une certification active au 31/12/2021	
Formateurs AP-ASD/HAPA	68
Formateurs APS-ASD	648
Formateurs de formateurs APS-ASD	34
Formateurs de formateurs Prap-2S	84
Formateurs de formateurs Prap-IBC	77
Formateurs de formateurs SST	426
Formateurs de personne ressource du projet de prévention et de chargé de prévention des TMS	61
Formateurs Echafaudage Pied	340
Formateurs Echafaudage Roulant	312
Formateurs Prap-2S	4190
Formateurs Prap-IBC	2424
Formateurs SST	23 447

◆ QUELQUES CHIFFRES DISPOSITIF SST

- **Nombre d'entités habilitées au 31/12/2021**

Habilitations	Entreprises	OF	Total général
SST-1	2333	3415	5748
SST-2	10	122	132



- **Nombre de personnes formées en 2021**

domaines/niveaux	Nombre de sessions	Nombre de stagiaires de la session	Nombre de stagiaires certifiés
SST-1	164445	1109312	1097924
SST-2	1353	9629	9355
SST-3	23	219	219



◆ QUELQUES CHIFFRES DISPOSITIF PRAP



- **Nombre d'entités habilitées au 31/12/2021**

Habilitations	Entreprises	OF	Total général
Prap-2S-1	444	381	825
Prap-2S-2	1	42	43
Prap-IBC-1	570	608	1.178
Prap-IBC-2	2	55	57

◆ QUELQUES CHIFFRES DISPOSITIF PRAP



- **Nombre de personnes formées en 2021**

domaines/niveaux	Nombre de sessions	Nombre de stagiaires	Nombre de stagiaires certifiés
Prap-2S-1	1.764	11.630	11.357
Prap-2S-2	227	1.533	1.487
Prap-2S-3	10	54	54
Prap-IBC-1	4.223	27.778	26.999
Prap-IBC-2	175	898	883
Prap-IBC-3	2	6	6

ÉVOLUTIONS DES DISPOSITIFS

◆ DISPOSITIF SST



Logos disponibles sur le cloud SST

◆ CLOUD SST

■ Remplacement de Quickplace par un cloud

- **Pour se connecter :**
 - <https://isicloud.inrs.fr/index.php/s/CQDaOfXn1h0Xuho>
 - Mot de passe : **sst**
- **Contenu :**
 - Actualités
 - Documents de référence et FAQ
 - Ressources pédagogiques
 - Liste contacts Caisses
 - Bon de commande INRS...



The screenshot shows the INRS Cloud SST website. On the left, there is a sidebar with the INRS logo and several menu items: "Document de référence et FAQ", "Ressources technico-pédagogiques", "Grilles de certification", and "Divers". Below these is a QR code. The main content area features a header with the INRS logo and the text "Bienvenue sur le cloud du dispositif SST (sauvetage secourisme du travail)". Below the header, there is a paragraph of text explaining the purpose of the cloud and providing instructions on how to access and download documents. At the bottom, there is a section titled "Actualités" with a sub-heading "28/09/2022 : Aide-mémoire SST (ED4085)" and a paragraph of text.

Bienvenue sur le cloud du dispositif SST (sauvetage secourisme du travail)

Vous trouverez sur cet espace les documents administratifs et technico-pédagogiques spécifiques nécessaires à la mise en œuvre des formations SST.

Pour accéder aux documents mis à votre disposition, il vous suffit de cliquer sur un des liens ci-contre, ce qui ouvrira un nouvel onglet dans votre navigateur.

Pour télécharger un document (ou un dossier au format .zip), vous pouvez :

- soit cliquer dessus pour l'ouvrir puis sur **Télécharger** (en haut à droite),
- soit cliquer sur **☰** (à droite) puis choisir **Télécharger** dans le menu affiché.

Ce site étant mis à jour régulièrement, nous vous recommandons de vous y connecter fréquemment.

Nous vous invitons par ailleurs à consulter la page **démultiplication** de notre site web ainsi que le site **forprev** sur lesquels vous trouverez notamment les informations relatives aux habilitations.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter votre caisse de santé au travail (Carsat, Cramif ou CGSS), qui est votre interlocuteur privilégié en région (coordonnées dans le dossier « divers »).

Philippe CLAUDEL et Hervé CHARTON, responsables pédagogiques
Myriam AYMONIN, assistante du dispositif

Actualités

28/09/2022 : Aide-mémoire SST (ED4085)

Une nouvelle version de l'aide-mémoire SST, conforme au guide des données techniques v4.07/2022 et accordant une plus large place à la prévention, sera disponible d'ici quelques semaines.

En attendant, vous pouvez toujours obtenir la version actuelle auprès de notre magasin en prenant soin de ne commander que la quantité nécessaire pour vos prochaines formations (jusqu'à la fin de l'année par exemple).

Dans l'attente et bien que l'actuelle version ne soit plus tout à fait à jour, il est toujours autorisé de la remettre aux stagiaires en attirant leur attention sur les points qui ont été modifiés. Cela demeurera encore possible début 2023 afin de vous permettre d'écouler le stock en votre possession.

◆ DISPOSITIF SST : TRAVAUX RÉALISÉS

- Nouveau guide des données techniques et conduites à tenir :



◆ DISPOSITIF SST : TRAVAUX RÉALISÉS

■ **Nouvel aide-mémoire :**



**Le + de cette nouvelle
édition :**

- **une partie prévention
renforcée positionnée
au début du document**

◆ DISPOSITIF SST : TRAVAUX EN COURS



Mise à jour des outils de communication

- Flyer
- Affiches
- Témoignages d'entreprise, film...
- Vidéo de présentation institutionnelle du SST



Mise à jour des outils secours

- Vidéos secours
- Création d'autres outils (photos ou vidéos de situations d'accidents du travail en entreprise)

◆ DISPOSITIF SST : TRAVAUX EN COURS



Mise à jour des fiches outils

- Prévention
- Réglementation
- Technique



- FAQ
- Révision des référentiels d'activité, de compétences et de certification (formateur de formateurs)

◆ DISPOSITIF PRAP



Référentiel
des formations



Logos disponibles sur le cloud PRAP

◆ CLOUD PRAP

■ Remplacement de Quickplace par un cloud

- **Pour se connecter :**
 - <https://isicloud.inrs.fr/index.php/s/XcjfFUBNiP1Zclk>
 - Mot de passe : **prap**

- **Contenu:**

- Actualités
- Documents de référence et FAQ
- Ressources pédagogiques
- Liste contacts Caisses



The screenshot shows the PRAP cloud interface. On the left, there is a navigation menu with the PRAP logo and links for 'Document de référence et FAQ', 'Ressources technico-pédagogiques', 'Grilles de certification', and 'Divers'. A QR code is located at the bottom of this menu. The main content area features a header with the INRS logo and the text 'Bienvenue sur le cloud du dispositif prap (prévention des risques liés à l'activité physique)'. Below this, there is a welcome message and instructions on how to access documents. A section titled 'Actualités' contains a news item dated 13/07/2022 regarding the availability of documents related to the ALM (Accompagnement de la mobilité de la personne aidée).

Document de référence et FAQ

Ressources technico-pédagogiques

Grilles de certification

Divers

Bienvenue sur le cloud du dispositif prap (prévention des risques liés à l'activité physique)

Vous trouverez sur cet espace les documents administratifs et technico-pédagogiques spécifiques nécessaires à la mise en œuvre des formations prap.

Pour accéder aux documents mis à votre disposition, il vous suffit de cliquer sur un des liens ci-contre, ce qui ouvrira un nouvel onglet dans votre navigateur.

Pour télécharger un document (ou un dossier au format .zip), vous pouvez :

- soit cliquer dessus pour l'ouvrir puis sur **Télécharger** (en haut à droite),
- soit cliquer sur **...** (à droite) puis choisir **Télécharger** dans le menu affiché.

Ce site étant mis à jour régulièrement, nous vous recommandons de vous y connecter fréquemment.

Nous vous invitons par ailleurs à consulter la page **démultiplication** de notre site web ainsi que le site **forprev** sur lesquels vous trouverez notamment les informations relatives aux habilitations.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter votre caisse de santé au travail (Carsat, Cramif ou CGSS), qui est votre interlocuteur privilégié en région (coordonnées dans le dossier « divers »).

Philippe CLAUDEL et Hervé CHARTON, responsables pédagogiques
Farah ADKHIR, assistante du dispositif

Actualités

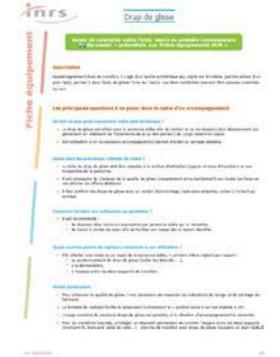
13/07/2022 : Les documents relatifs à l'ALM sont désormais disponibles sur ce cloud

Tous les documents relatifs à l'accompagnement de la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi, figurent dorénavant dans le dossier « Ressources technico-pédagogiques » (sous-dossier « ALM »). Certains ont été mis à jour et de nouveaux sont désormais disponibles (tableau des déplacements naturels pour les acteurs et fiches équipements).

◆ DISPOSITIF PRAP : TRAVAUX RÉALISÉS

■ ALM

- **Élaboration de fiches équipements ALM :**
 - préambule
 - drap de glisse
 - fauteuil de repos
 - lit médicalisé
 - matériel de verticalisation
 - lève-personne
 - éléments de soutien lève-personne



- **Création d'un tableau des déplacements naturels acteur**

Les déplacements naturels
Formations d'acteurs prap 25 et d'APS ASD

1	Quel est...
2	Quel est...
3	Quel est...
4	Quel est...
5	Quel est...
6	Quel est...
7	Quel est...
8	Quel est...
9	Quel est...
10	Quel est...
11	Quel est...
12	Quel est...

◆ DISPOSITIF PRAP : TRAVAUX EN COURS



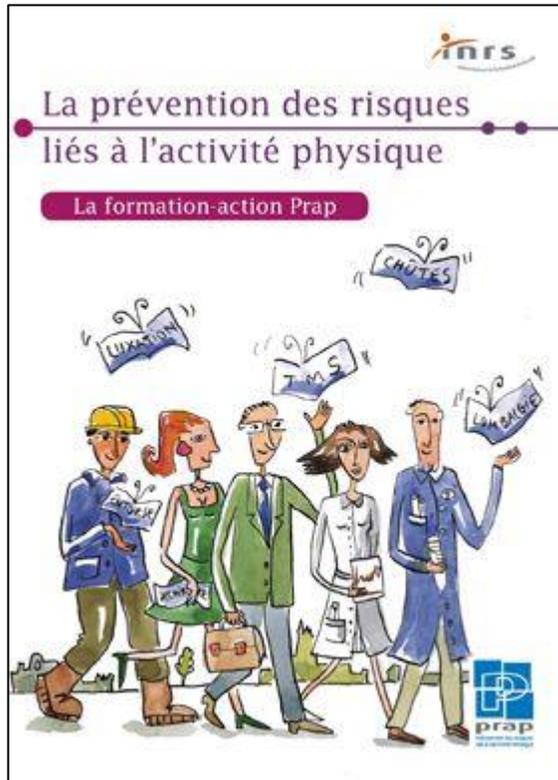
Refonte du
mémento PRAP
(version allégée)

Refonte de l'ED 7202
«prévention des risques liés aux
manutentions de personnes
dans les secteurs 2S» : prise en
compte de l'ALM

Conception d'un document
contexte et enjeux « ALM »



◆ DISPOSITIF PRAP : OUTILS DE COMMUNICATION






Aide et soin à la personne en établissement et à domicile



Lombalgies, tendinites, burn-out, traumatismes : vous souhaitez les réduire et améliorer les conditions de travail ?
Prévention de la perte d'autonomie, bien-être, vous souhaitez assurer une prise en charge de qualité ?

Quelles formations existent pour vous accompagner ?



◆ DISPOSITIF SMS (ex HAPA) : TRAVAUX EN COURS

Refonte du
document de
référence



Modification du référentiel de
compétences de l'AP SMS

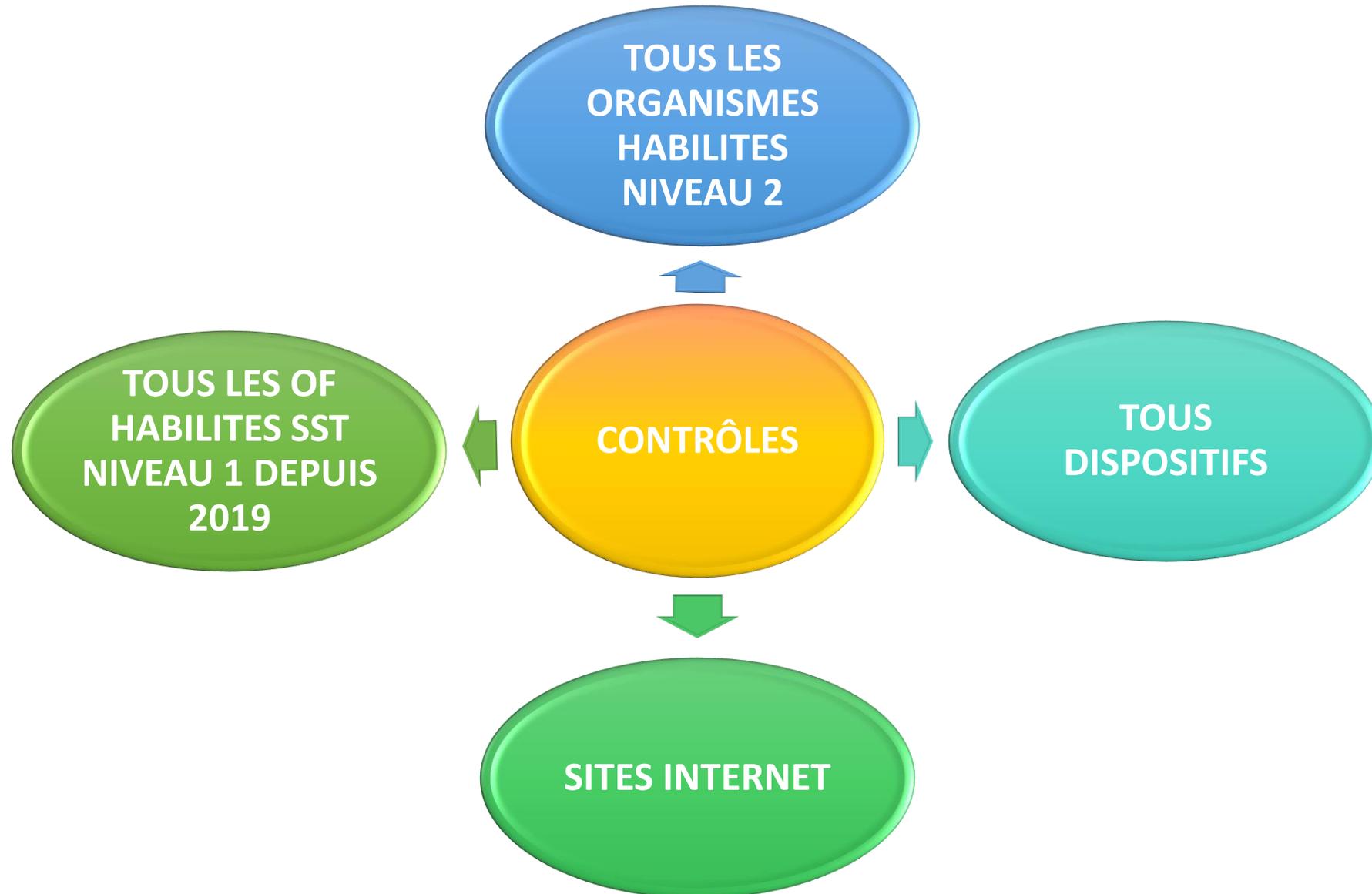
Redécoupage de la formation :
 $3j + 2j + 1j$

Renforcement des temps
d'accompagnement : $2 \times 1/2j$

Définition des livrables d'intersessions

LES CONTRÔLES

◆ OBJECTIF NATIONAL : CONTRÔLER



◆ OBJECTIF NATIONAL : CONTRÔLER



◆ OBJECTIF NATIONAL : CONTRÔLER



**SUR QUEL RÉFÉRENTIEL NOUS
BASONS-NOUS ?**



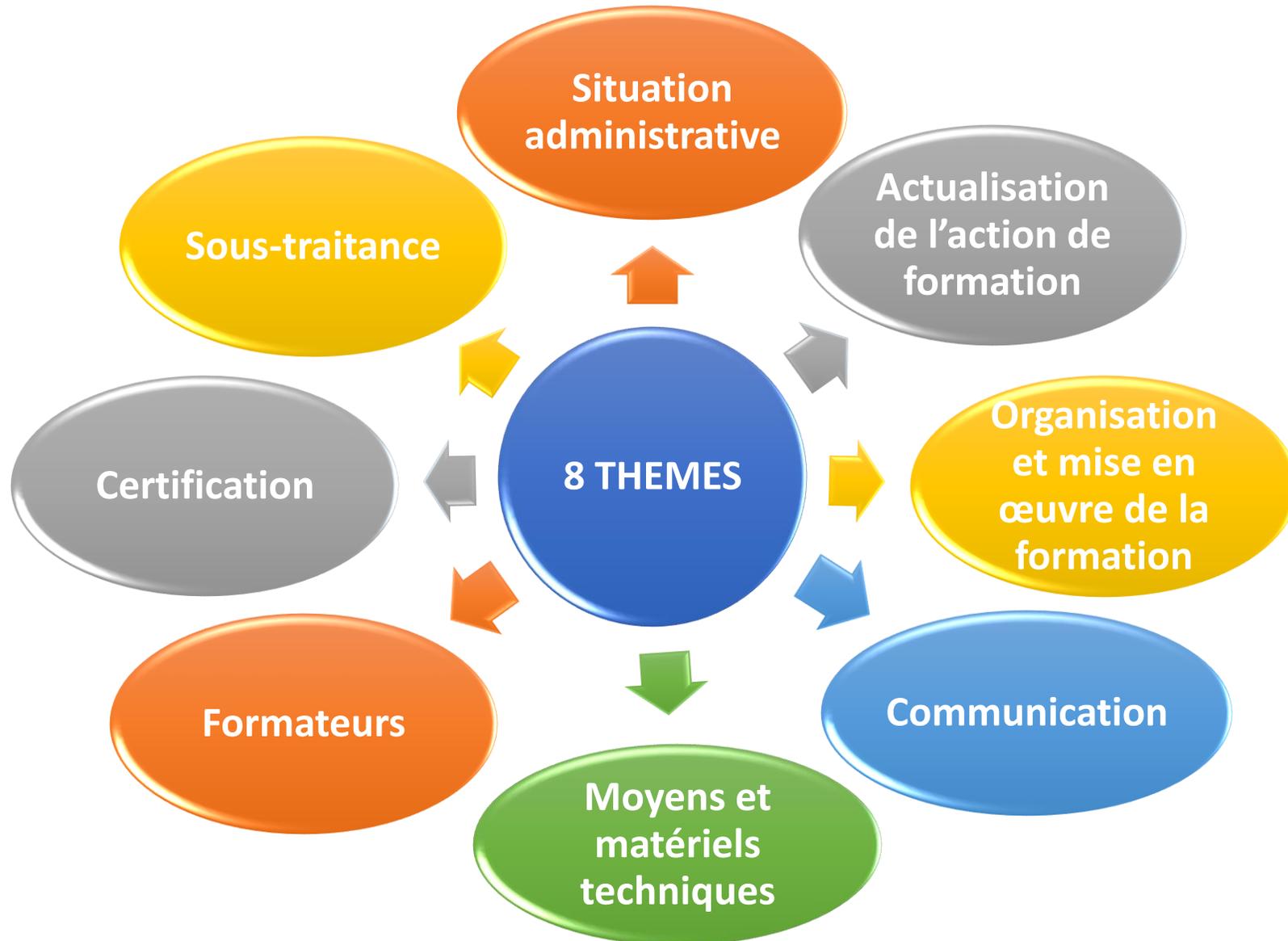
Les contrôles s'effectuent sur la base du
référentiel **Qualiprev**

propre à la branche AT/MP.

Il est téléchargeable sur le site de l'INRS.

<https://www.inrs.fr/dms/formation/Referentiel-Qualiprev-juillet-2021.pdf/Referentiel-Qualiprev-juillet-2021.pdf>

◆ OBJECTIF NATIONAL : CONTRÔLER



◆ PROBLÉMATIQUES RÉCURRENTES IDENTIFIÉES

- **Lors des instructions des demandes d’habilitation ou des contrôles**
 - **Programmes non conformes**
 - Au cahier des charges – dispositions générales
 - Au document de référence en vigueur
 - **Sites internet**
 - Programmes obsolètes
 - Affichage des logos INRS/CARSAT
 - Communication avant habilitation



◆ PROBLÉMATIQUES RÉCURRENTES IDENTIFIÉES

■ Lors des instructions des demandes d'habilitation ou des contrôles

• Déroulés pédagogiques

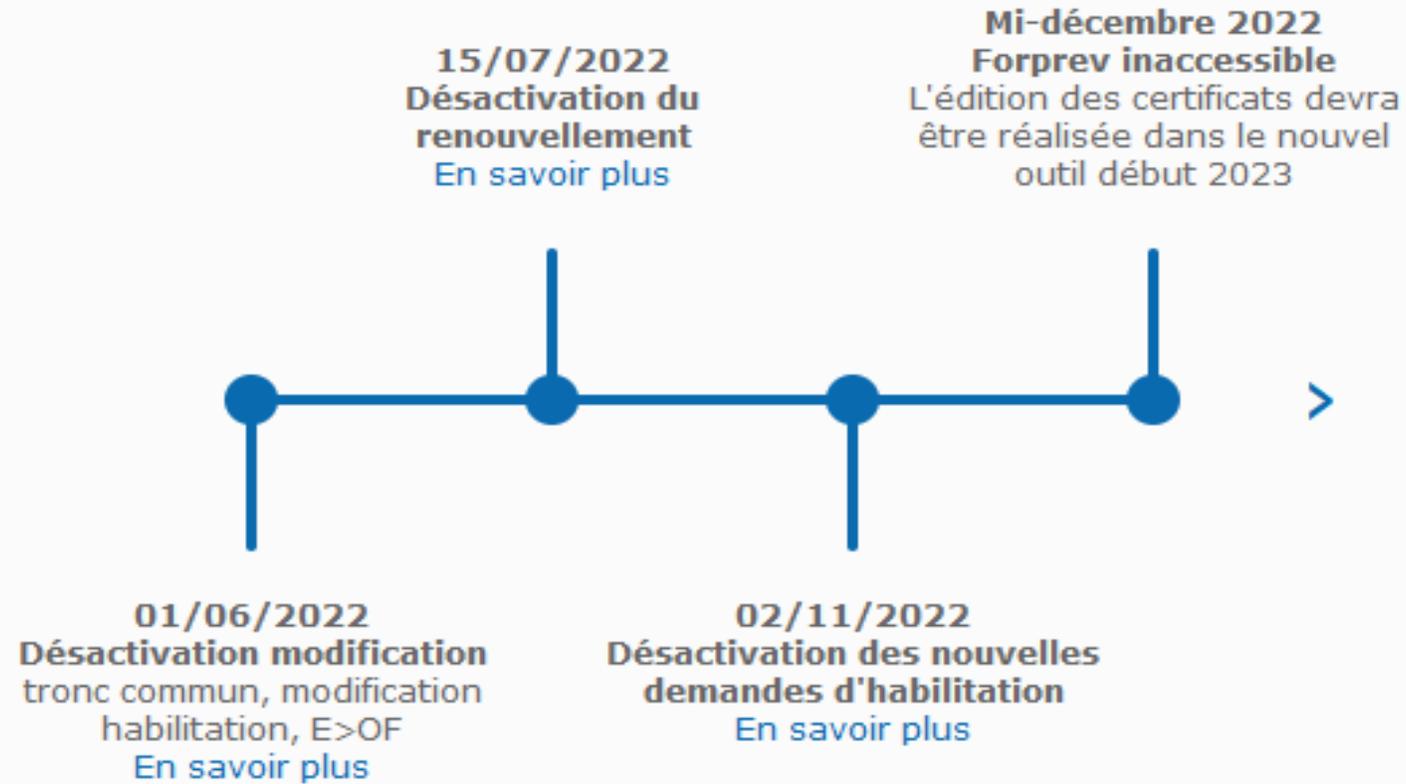
- Non conformes au document de référence en vigueur
- Absence des modalités d'évaluation formative et/ou des critères de réussite
- Situations d'apprentissage insuffisamment explicitées
- Progression pédagogique incohérente
- MAC : déroulé identique à celui de la formation initiale en temps réduit



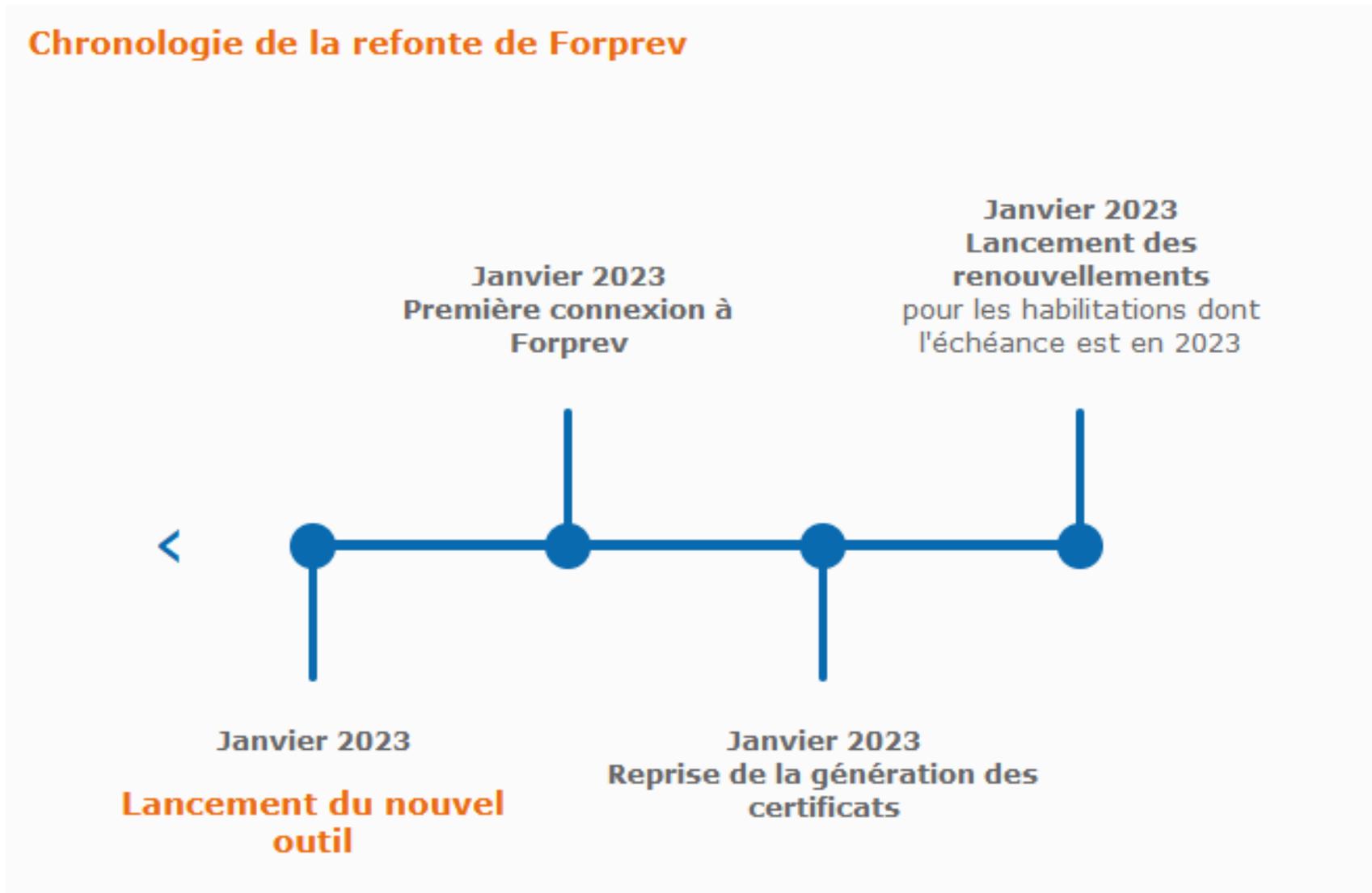
FORPREV 2

◆ PLANNING PRÉVISIONNEL

Chronologie de la refonte de Forprev



◆ PLANNING PRÉVISIONNEL





◆ POINTS DE VIGILANCE

Certifications dont la date de fin de session est inférieure ou égale au 15/12/2022

- Déclaration de la session dans **Forprev 1** et génération des certificats sitôt la fin de la session

Certifications dont la date de fin de session est comprise entre le 15/12 et le 31/12/2022

- Déclaration à faire dans **Forprev 2** courant janvier 2023

Certifications issues de sessions multi-séquences réparties sur 2022 et 2023

- La date de fin de certification sera saisie dans **Forprev 2**

◆ POINTS DE VIGILANCE



**Forprev 1 ne sera plus accessible à partir
du 20/12/2022**

◆ POINTS DE VIGILANCE

Pas de cohabitation entre Forprev 1 et Forprev 2

L'historique des sessions ne sera pas repris ce qui implique qu'il n'y aura plus d'accès aux certificats

Les formateurs dont les certifications sont obsolètes seront supprimés



◆ ÉLÉMENTS DE LANGAGE

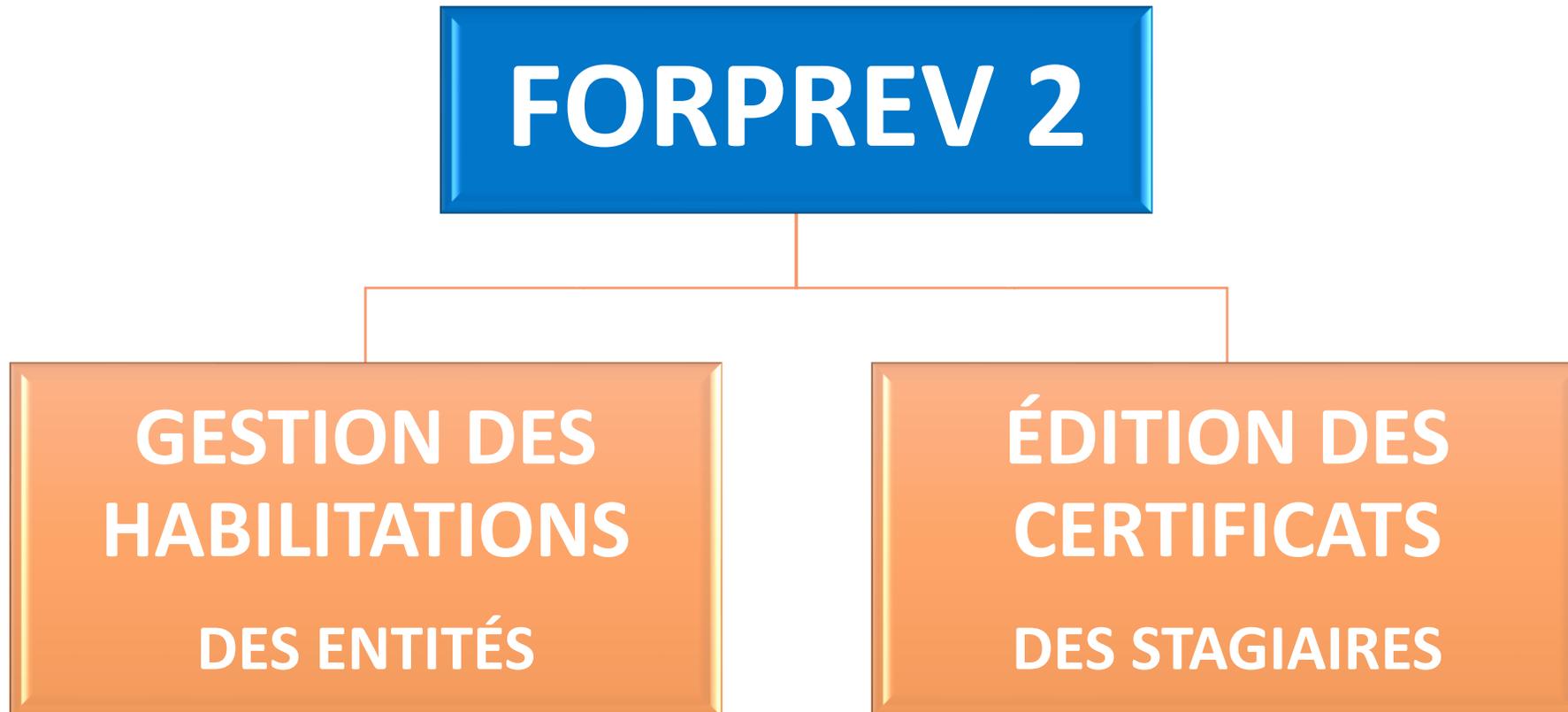
Demandeur : *Personne qui effectue une demande d'habilitation pour le compte d'une entité (organisme de formation, entreprise, collectivité). Il devient gestionnaire à la validation de la 1^{ère} demande d'habilitation.*

Gestionnaire : *Personne en charge de la gestion des habilitations, dans l'outil, pour le compte d'une entité (ex : correspondant entité habilitée /CEH).*

Délégataire : *Personne désignée par le gestionnaire d'une entité comme étant un relais pour déclarer une certification pour le compte de l'entité.*

Formateur : *On appelle formateur les animateurs d'une session de certification. Ils peuvent être formateur ou formateur de formateurs.*

◆ EVOLUTION DE L'OUTIL FORPREV



PROCESSUS D'HABILITATION CE QUI CHANGE



◆ CE QUI VA CHANGER

Demandes dématérialisées

**Dossier d'habilitation en format électronique :
tous les éléments constitutifs du dossier seront
téléchargés dans l'outil**

**Visibilité de l'avancement des dossiers via un
tableau de bord (notifications)**



◆ CE QUI VA CHANGER



Garantie conformité des données administratives / gage de qualité

◆ CE QUI VA CHANGER

Possibilité d'effectuer plusieurs demandes d'habilitation en parallèle

- **Traitement indépendant de chaque demande**
- **Pour chaque demande, les données administratives devront être vérifiées**

Mise à jour administrative possible à tout moment

- **Procédure d'instruction allégée (pas de passage en CNH)**
- **Changement de SIRET possible sur Forprev 2 : plus besoin d'effectuer une nouvelle demande**

◆ CE QUI VA CHANGER

L'HABILITATION NE SERA PLUS VALABLE PASSÉE LA DATE D'ÉCHÉANCE



Renouvellement à réaliser très en amont de la date d'échéance

Calcul de la date de fin de la nouvelle habilitation à partir de la date d'échéance de l'habilitation précédente

2 alertes à 12 mois et à 6 mois avant la date d'échéance de l'habilitation adressées au gestionnaire de l'habilitation (ex CEH)

PROCESSUS DE CERTIFICATION CE QUI CHANGE



◆ CE QUI VA CHANGER

L'OBJECTIF SERA DE GÉNÉRER UN CERTIFICAT POUR UN STAGIAIRE SUITE À UNE FORMATION CERTIFIANTE

POUR CELA 2 CONDITIONS

HABILITATION VALIDE

FORMATEUR À JOUR
DE SA CERTIFICATION

◆ CE QUI VA CHANGER

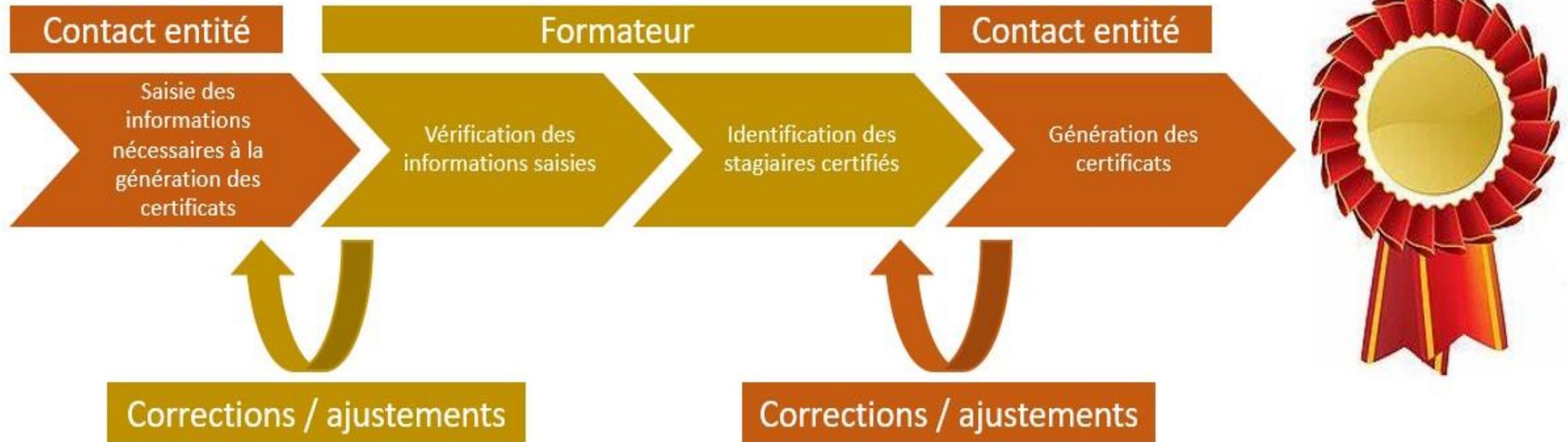
3 ÉTAPES DANS LE PROCESSUS

- **Le gestionnaire ou le délégataire**
 - *Saisit les informations de la session*
 - *Choisit un formateur*
 - *Saisit l'identité des stagiaires*
- **Le formateur déclaré vérifie les informations saisies et indique les stagiaires en réussite ou en échec**
- **Le délégataire ou le gestionnaire vérifie les informations saisies par le formateur et génère les certificats des stagiaires en réussite**



◆ CE QUI VA CHANGER

PROCESSUS DE CERTIFICATION



◆ CE QUI VA CHANGER

Saisie d'une session de certification

- Peut se faire 3 mois avant la date de fin de session ou 1 mois après la date de fin de session

Téléchargement des certificats

- Possible pendant 15 jours à partir de la date de génération des certificats

Suppression de la session par le système

- Si pas de génération des certificats : 3 mois
- Si certificats générés : 15 jours après la date de génération



◆ CE QUI VA CHANGER

DUPLICATA DE CERTIFICATS

Pour les stagiaires des formations niveau 1

- **Aucun duplicata**

Pour les formateurs

- Certificats **téléchargeables depuis leur compte** tant que le certificat sera valide



CE QUI CHANGE POUR LES FORMATEURS



◆ CE QUI VA CHANGER POUR LES FORMATEURS

Données personnelles

- Choix du rattachement à une caisse obligatoire à la 1ère connexion (modifiable à tout moment)
- Informations personnelles **doivent être maintenues à jour** notamment le mail de contact



Certification à jour obligatoire

- **Impossibilité de déclarer une session et certifier des stagiaires si la certification du formateur est obsolète**
- **2 alertes de rappels d'échéance** envoyées via l'outil à 9 mois et à 6 mois avant la date d'échéance du certificat
- En cas de mise à jour des compétences anticipée : le calcul de la date de fin de certification est effectuée à partir de l'échéance de la certification précédente

ANIMATION RÉSEAU 2023

◆ ANIMATION RÉSEAU 2023



ATELIERS PEDAGOGIQUES



RÉUNIONS ANNUELLES

◆ ATELIERS PÉDAGOGIQUES 2023

Echanges de pratiques sur la construction des scénarii d'analyse de situation de travail

Dispositifs
PRAP/APS ASD

02/03/2023

Lieu : 86

Création et partage d'outils pédagogiques pour animer la prévention dans vos formations

Tous dispositifs

26/04/2023

Lieu : 16

Comment construire des situations d'accident du travail simulées et les évaluer ?

SST

14/09/2023

Lieu : 17

Echanges de pratiques et groupes de travail sur le déroulé pédagogique MAC SST

SST

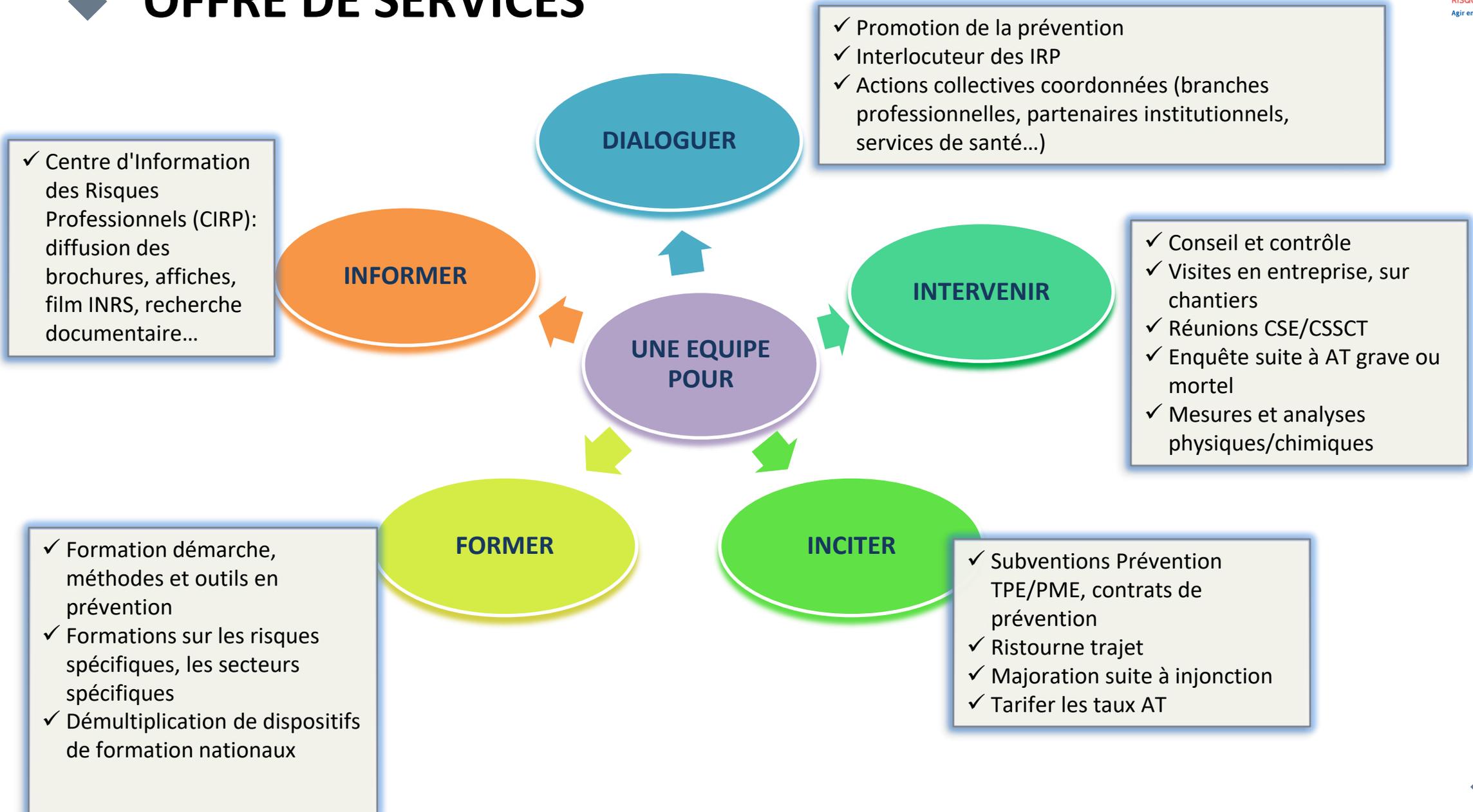
04/10/2023

Lieu : 87

TÉMOIGNAGES

OFFRES DE SERVICE ASSURANCE RISQUES PROFESSIONNELS

◆ OFFRE DE SERVICES



TM'Scape



🎯 Objectifs pédagogiques TM'Scape

Sensibiliser à la problématique des TMS

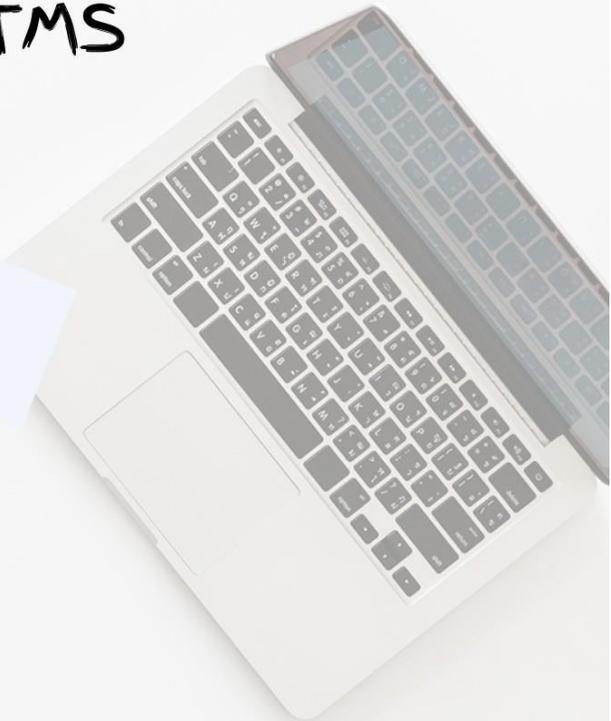
SITUER l'importance
du risque TMS, les
enjeux généraux
associés.



COMPRENDRE
le phénomène TMS
le modèle plurifactoriel et
probabiliste.



IDENTIFIER le risque TMS:
pathologies
facteurs de risques,
déterminants
interdépendances





Cible

Salariés



Dirigeants



Encadrement



**GOUT
DU JEU**



Membres CSE /
CSSCT

Personnes
ressources



Personnes en
formation

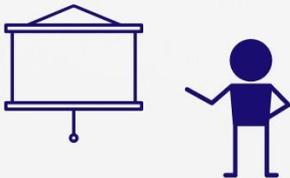


En entreprise



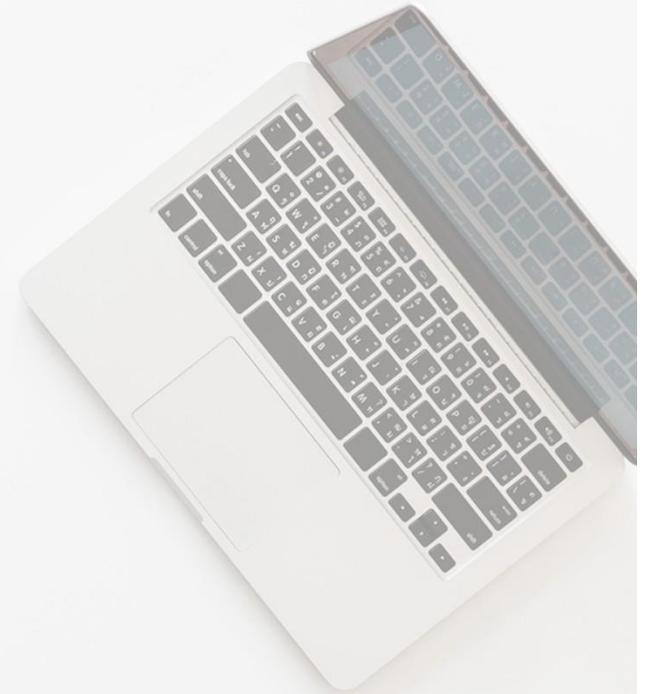
Ateliers de sensibilisation
Partage et mise en discussion
Lancement d'une démarche TMS
Challenge d'entreprise

En formation initiale et continue



Lancement de la formation
Cohésion de groupe
Evaluation
Challenge

Utilisations





Site internet
CARSAT

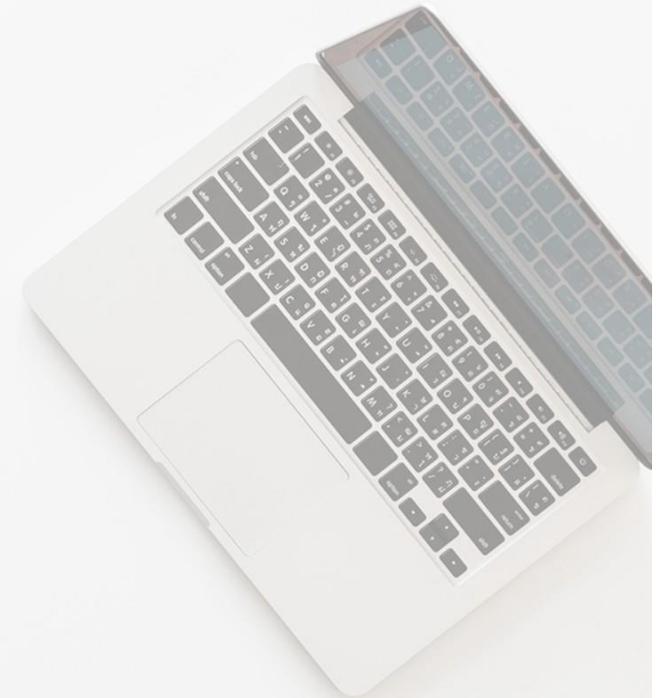


Diffusion

accès sur inscription (mail)

aide en ligne TM'Sbot

guide d'animation téléchargeable



◆ VOS INTERLOCUTEURS



Patricia LAINE

Correspondante Habilitations

patricia.laine@carsat-centreouest.fr

06.15.93.17.45

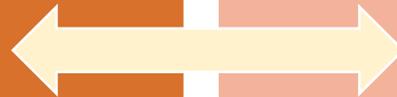


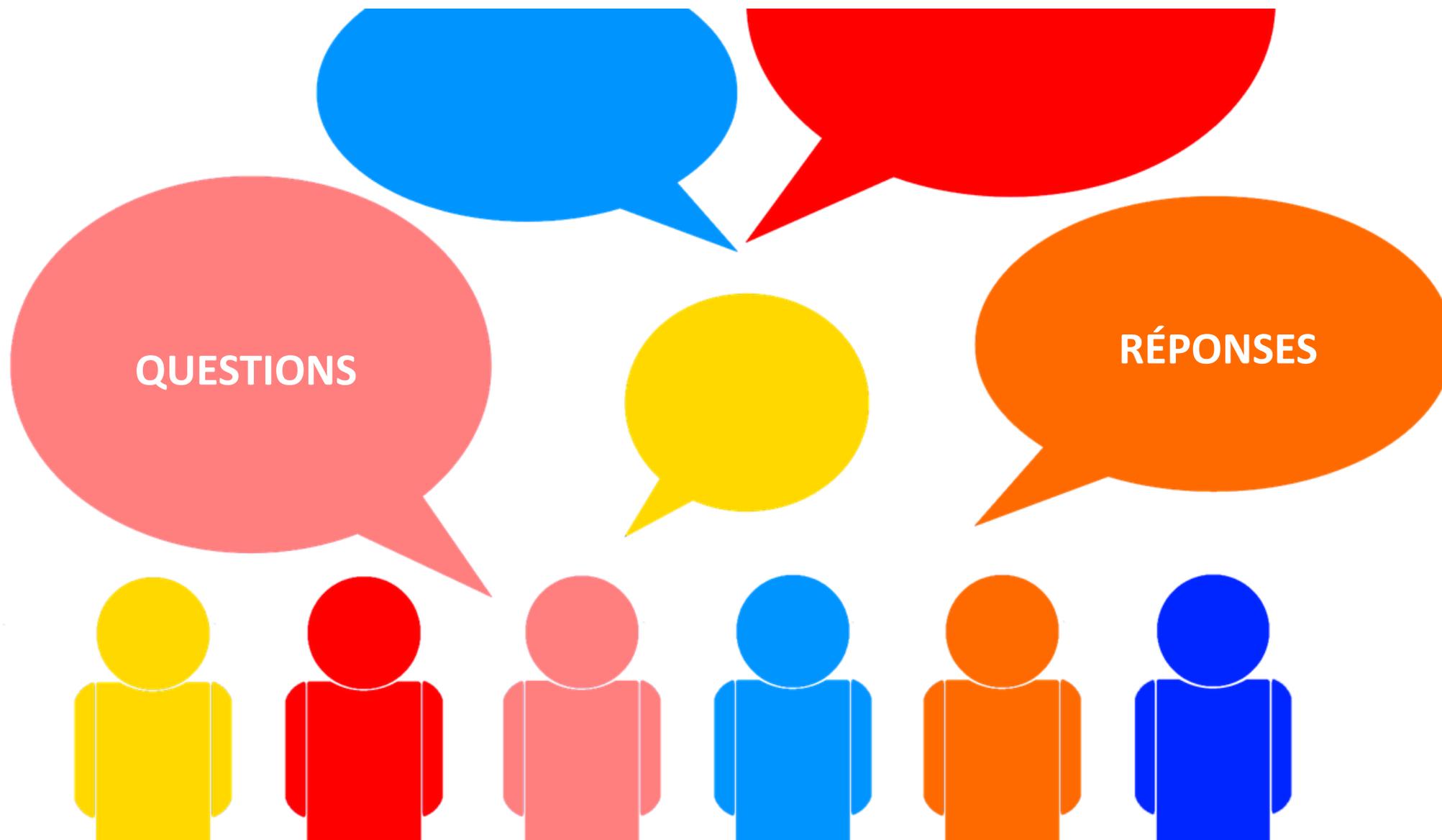
Yolaine BENATOUT

Assistante Habilitations

yolaine.benatout@carsat-centreouest.fr

07.63.70.65.89

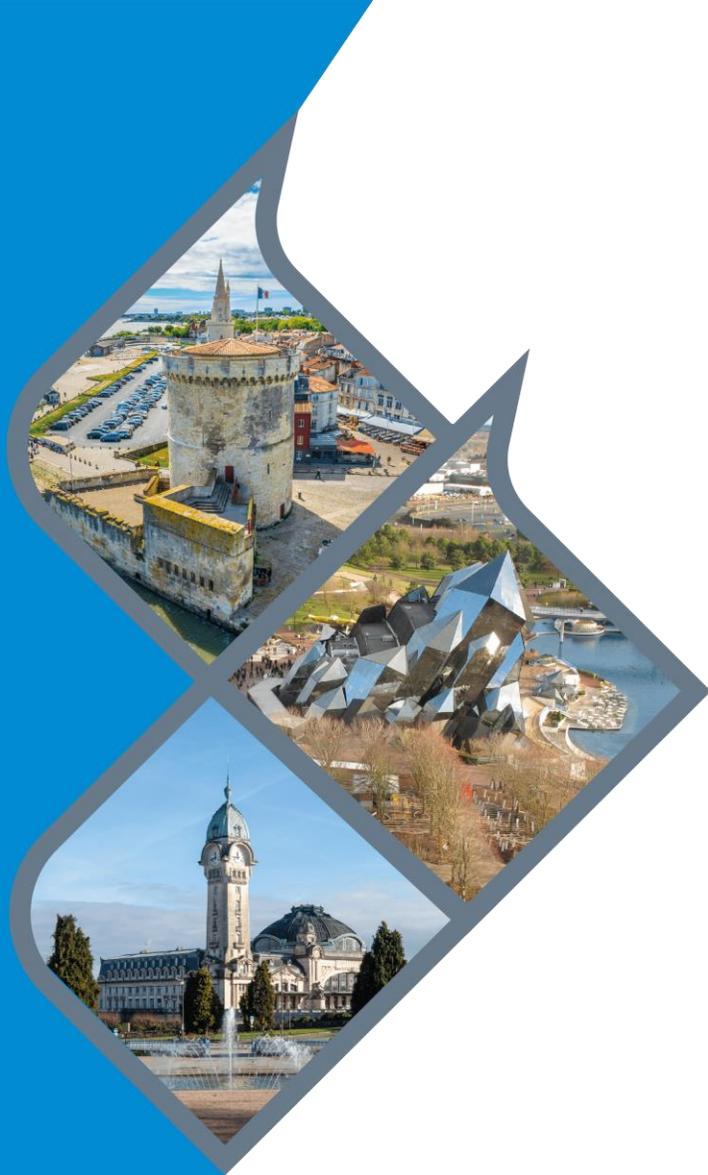




Merci de prendre quelques minutes pour répondre au questionnaire de satisfaction en flashant le QR Code.



<https://forms.office.com/r/YtZuZid5En>



Carsat Retraite & Santé au travail
Centre Ouest



l'Assurance Maladie
RISQUES PROFESSIONNELS
Agir ensemble, protéger chacun